


Conseils de prévention sur la mise en sécurité des masques et matériels de protection

 Depuis le début de la crise sanitaire, les masques chirurgicaux suscitent la convoitise d'individus malveillants se livrant à des trafics illicites. Aussi, pour limiter au maximum les risques de vols et de cambriolages, la gendarmerie du Cantal vous donne des conseils pour sécuriser vos stocks :

01 PERCEPTION



- Dans la mesure du possible, restez discret sur les dates de réception et les modes de distribution.
- Les opérations de manutention ne doivent pas être visibles depuis la voie publique.
- Les délinquants restent à l'affût de toutes les opportunités pour agir.



02 TRANSPORT

- Sensibilisez le livreur au risque de vol.
- Verrouillez le véhicule même lors du déplacement.
- À l'arrêt, ne laissez pas le véhicule sans surveillance même pour une courte durée.

04 DISTRIBUTION



- Anticipez la distribution avant la réception.
- Effectuez un inventaire régulier et tenez un registre précis des stocks, détaillez chaque sortie et faites émarger le personnel.



03 STOCKAGE

- Stockez le matériel dans un lieu clos et sécurisé.
- Verrouillez le local et rendez le accessible à un nombre restreint de personnes.
- Idéalement, il devra être sous contrôle d'accès et placé sous alarme et/ou sous vidéoprotection.
- N'apposez aucune affiche sur les portes permettant d'indiquer visiblement la nature du local.
- Placez les produits dans des boîtes neutres.
- Le temps de stockage doit être le plus court possible.

